

**Nom**

Mizutani

**Prénom**

Philippe

**Sujet**

site RML - Séance 12 novembre - mémoire écrit

**Message**

Bonjour,

J'aimerais encore une fois remercier les commissaires pour leur attention et leurs questions lors de mon intervention pendant la séance de partage d'opinions du 12 novembre.

Je souhaite aussi amener des précisions sur deux points partagés lors de ma présentation. J'ai qualifié que le mur anti-bruit proposé était, sans doute, le plus haut mur antibruit du Canada, expliquant que mes recherches n'ont pas permis de trouver des exemples comparables en hauteur de ce type de mur, à part un exemple en Autriche. J'ai poursuivi mes recherches depuis l'audience, et je n'ai toujours pas été en mesure de trouver d'exemples comparables au Canada.

J'inviterai la commission de confirmer la faisabilité, ainsi que les intentions des diverses parties impliquées pour sa réalisation.

Afin d'apporter une idée de l'échelle des volumes de conteneurs qui sont impliqués, j'ai aussi établi une comparaison théorique si ces conteneurs devenaient plutôt des constructions de bâtiment résidentiels, une construction qui pourrait représenter 3 millions de pieds carrés selon un calcul théorique, et qui, à ma connaissance, représente une échelle de projet résidentiel immobilier unique au pays.

Malgré ma recherche citoyenne, je n'ai toujours pas été en mesure de trouver un projet immobilier résidentiel construit d'un coup par un promoteur de cette échelle au Canada. J'encourage les commissaires à poursuivre cette piste de recherche afin de permettre à tous de saisir l'échelle par comparables des surfaces et volumétries générées par ce projet.

Tel qu'indiqué pendant mon intervention, j'ai manqué la date de dépôt de mémoire écrit faute de temps. Si les commissaires le souhaitent, il me ferait plaisir de vous transmettre le texte de mon intervention orale du 12 novembre, ainsi que les images de l'appui visuel partagé.

Remerciements sincères,

Philippe Mizutani